

Pluri-actif : un concept à géométrie variable

Franck Evain*

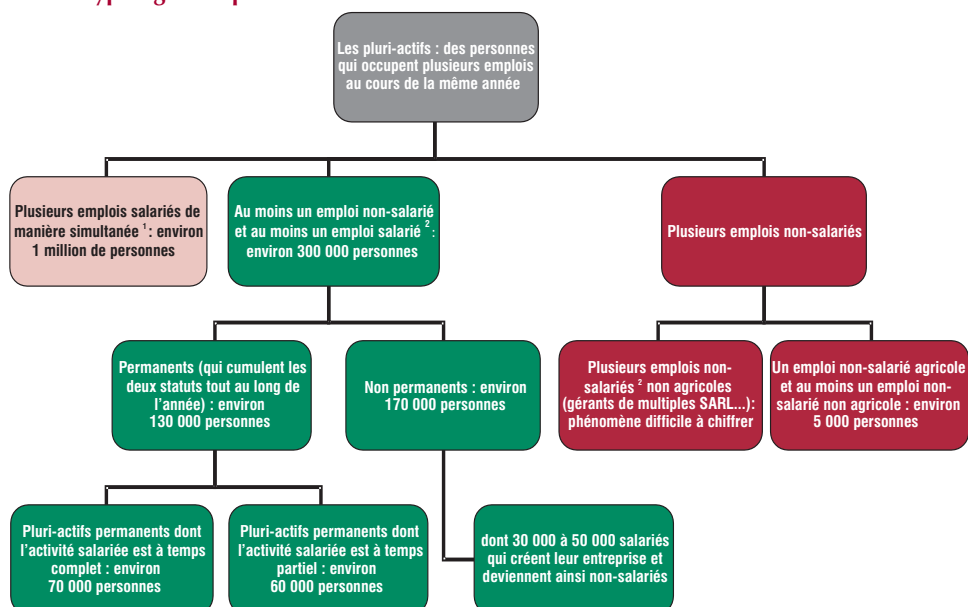
Compter les emplois en nombre de personnes conduit le statisticien à classer les individus selon différentes catégories définies à partir du ou des postes de travail occupés (emploi de salarié ou de non-salarié, niveau de qualification, quotité de travail...). Or, certaines personnes, que l'on qualifiera ici de pluri-actives, peuvent occuper simultanément plusieurs emplois de natures différentes.

Dans cette étude, il peut s'agir d'un cumul ou d'une succession de plusieurs activités salariées, d'activités salariées et non salariées, ou encore uniquement non salariées.

Au sein du salariat, plus d'un million de personnes occupent ainsi simultanément plusieurs emplois, notamment dans les services aux particuliers. Le plus souvent il s'agit de salariés qui cumulent des postes à temps partiel pour parvenir à un temps plein.

Pour les non-salariés, être pluri-actif c'est cumuler un emploi non salarié et un autre emploi (salarié ou non salarié). Ce cumul, une année donnée, peut se réaliser simultanément ou successivement¹, avec souvent une période de chevauchement (figure 1).

1. Une typologie des pluri-actifs



1. Concernant les salariés, on ne représente ici que ceux qui occupent plusieurs emplois (souvent à temps partiel) de manière simultanée, et pas ceux qui en changent en cours d'année.

2. Sont ici considérés comme non-salariés pluri-actifs ceux qui occupent, en plus de leur emploi non salarié, au moins un autre emploi au cours de la même année.

1. Comme la source utilisée ici ne fournit aucune information sur le volume ou la période de travail non salarié dans l'année 2005, on ne peut pas bien distinguer ces deux types de situation.

* Franck Evain, Insee.

Les pluri-actifs qui cumulent plusieurs activités non salariées

Les pluri-actifs qui cumulent plusieurs emplois non salariés peuvent être à la tête de plusieurs sociétés, notamment les gérants de Société à responsabilité limitée (SARL). Ces personnes sont mal identifiées dans la source administrative de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) car elles font une seule déclaration sociale comme les autres non-salariés et il est malaisé de repérer toutes les SARL qu'elles dirigent. De plus, diriger deux sociétés ne correspond pas forcément à deux postes de travail vraiment distincts quand les activités de ces deux sociétés sont identiques ou complémentaires.

Le seul cas, marginal, qu'on puisse identifier, est celui des individus qui gèrent une exploitation agricole et une entreprise dans un autre secteur d'activité. Ils sont très peu nombreux, au nombre de 5 000 environ. Quand les revenus tirés de ces activités non salariées sont tous deux strictement positifs, c'est l'activité non-agricole qui est la plus rémunératrice, dans les deux tiers des cas.

Exercer simultanément et de façon durable une activité salariée et non salariée

Dans cette catégorie, on trouve les personnes qui ont, au cours de la même année, exercé simultanément une activité salariée et une autre non salariée. Les sources administratives permettent de mieux les identifier.

Cette définition de la pluri-activité « simultanée » regroupe néanmoins en son sein des profils très divers. On y trouve ainsi, par exemple, des personnes qui en plus de leur emploi non salarié, occupent divers « petits boulots » salariés à temps partiel tout au long de l'année ; d'autres encore ayant un emploi salarié saisonnier (agriculteurs, moniteurs de ski l'hiver), etc.

La grande majorité des non-salariés pluri-actifs tels qu'on les définit ici ont cumulé, au cours de l'année, en plus de leur activité non salariée un ou plusieurs emploi(s) salarié(s). En 2005, ils sont environ 300 000, soit 13 % de la population non salariée active au 31 décembre (figure 2). Le secteur de la santé est celui où cette proportion est la plus forte (23 %), en raison des nombreux médecins cumulant à la fois une pratique libérale de leur métier et une activité salariée en hôpital ou ailleurs. À l'opposé, les non-salariés de la construction et de l'industrie ne se retrouvent que plus rarement dans ce type de situation.

2. Effectifs des non-salariés et proportion de pluri-actifs

Secteur d'activité des non-salariés	Effectif non-salarié au 31/12/2005	Proportion de ...		
		pluri-actifs au sens le plus large possible ¹	permanents parmi les pluri-actifs ²	temps complet parmi les pluri-actifs permanents ³
Agriculture	510 000	11	60	58
Industrie	130 000	9	33	66
Construction	248 000	8	21	67
Commerce	372 000	10	33	67
Santé	306 000	23	52	27
Services aux entreprises	229 000	16	40	66
Autres services	433 000	14	39	65
Ensemble	2 228 000	13	44	53

1. Non-salariés ayant occupé un (ou plusieurs) poste salarié au cours de l'année 2005, qu'il soit annexe ou non, et quelle que soit sa durée.

2. Parmi les pluri-actifs, ceux ayant été non-salariés et salariés tout au long de l'année 2005.

3. Parmi les pluri-actifs permanents, ceux dont l'activité salariée était à temps complet.

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

170 000 non-salariés pluri-actifs non permanents...

Parmi ces 300 000 non salariés pluri-actifs, l'activité salariée peut être d'une durée très courte, de seulement quelques jours sur l'année. À l'inverse, c'est l'activité non salariée qui peut être ponctuelle. Ces situations sont, pour l'instant, mal identifiées, mais on évalue le nombre de pluri-actifs qui ne sont pas permanents à 170 000. La durée annuelle de l'activité salariée est en fait très variable. Pour 11 % d'entre eux, elle est inférieure à 10 jours, pour 20 % inférieure à 30 jours, pour 40 % inférieure à 90 jours. Il n'existe pas de seuil arbitraire de durée minimale pour considérer l'activité salariée comme « significative ».

Dans certains cas, il s'agit de saisonniers. Certains secteurs (agriculture, tourisme...) recrutent en effet tous les ans de nombreux salariés à la même période, en fonction des saisons (vendanges...) ou même du calendrier scolaire (vacances d'hiver...). Certains de ces salariés recrutés peuvent ainsi être non-salariés le reste de l'année et profiter de la période pour cumuler un emploi salarié de courte durée. L'exemple typique est celui, dans les régions montagneuses, de l'agriculteur non salarié, qui profite d'une activité moindre de son exploitation en hiver pour se transformer en moniteur de ski salarié. L'intensité de l'activité non salariée est en fait difficile à appréhender dans la base de données car on ne possède pas d'informations sur le volume horaire de travail dans l'année pour les non-salariés.

Dans d'autres cas, il s'agit d'une succession entre emploi salarié et non salarié au cours de l'année. Dans cette catégorie, on trouve notamment les salariés qui créent leur entreprise ou les chefs d'entreprise en difficulté qui doivent la fermer et retrouvent ensuite un emploi salarié. Les salariés qui deviennent non-salariés en cours d'année, qu'il y ait ou non une période de chevauchement entre les deux statuts, sont entre 30 000 et 50 000. Les sources statistiques aujourd'hui disponibles ne permettent pas encore de bien identifier ces personnes, en transition entre deux statuts.

Les salariés de la santé, de l'agriculture ou de la construction, lorsqu'ils se mettent à leur compte, restent à plus de 80 % dans le même secteur d'activité. Le nombre de personnes passant du statut de salarié à celui de non-salarié est toutefois relativement faible dans la santé et surtout l'agriculture. *A contrario*, les salariés de l'industrie ont plutôt tendance à se diriger vers d'autres secteurs d'activité puisque seulement un tiers d'entre eux créent ou reprennent une entreprise industrielle. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées parmi ces salariés qui deviennent non-salariés : 33 % sont ouvriers, 25 % occupent des professions intermédiaires, 21 % sont employés et 18 % cadres.

... et 130 000 non-salariés pluri-actifs permanents

Les 130 000 pluri-actifs « permanents » sont les non-salariés qui exercent également un emploi salarié tout au long de l'année. Pour ce qui est de l'activité salariée, cela peut correspondre à plusieurs postes dans différentes entreprises, du moment que la période de salariat ait duré du 1^{er} janvier au 31 décembre sans interruption, et qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un ou plusieurs postes « annexes », c'est-à-dire avec un volume de travail vraiment très faible.

Les pluri-actifs permanents représentent 44 % de l'ensemble des pluri-actifs. Parmi eux, 53 % occupent leur emploi salarié à temps plein et 47 % à temps partiel.

Les non-salariés qui déclarent des revenus d'activité nuls

La pluri-activité génère d'une part un salaire et d'autre part un revenu d'activité non salariée. Mais, une fois sur cinq, les pluri-actifs non salariés déclarent des revenus d'activité nuls, contre une fois sur dix pour les non-salariés mono-actifs (*figure 3*). Il n'y a qu'un seul secteur, celui de la santé, où la part des revenus déclarés nuls est faible : seulement 2 % de revenus nuls pour les mono-actifs et 4 % pour les pluri-actifs.

Parmi les pluri-actifs permanents, ceux qui exercent leur activité salariée à temps complet sont très nombreux à déclarer des revenus non salariés nuls (31 %), exception faite du secteur de la santé. À l'inverse, les pluri-actifs permanents dont l'activité salariée est à temps partiel ont moins tendance à avoir des revenus non salariés nuls : 13 % contre 9 % pour les mono-actifs, mais ceci est en partie dû à la forte présence de pluri-actifs à temps partiel dans la santé, secteur donnant moins souvent lieu à des revenus nuls (sans la santé, les proportions respectives seraient de 20 % contre 10 % pour les mono-actifs).

3. Les non-salariés déclarant des revenus nuls

Secteur des non-salariés	Proportion de revenus non salariés nuls			
	Pluri-actifs permanents		Autres pluri-actifs	Mono-actifs
	à temps complet	à temps partiel		
Agriculture	23	16	24	13
Industrie	44	23	22	8
Construction	28	13	13	5
Commerce	42	26	29	11
Santé	6	3	4	2
Services aux entreprises	36	18	24	10
Autres services	47	25	24	11
Ensemble	31	13	20	9

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Source : Insee, base Non-salariés.

Trois raisons de déclarer des revenus nuls

La raison la plus fréquente correspond à une entreprise en déficit. Le revenu d'un non-salarié entrepreneur individuel est égal au résultat d'exploitation de son entreprise (le résultat courant avant impôts, RCAI). Si celui-ci est négatif, alors il ne touche aucun revenu. Les sources administratives ne permettent de différencier ces revenus négatifs des autres revenus nuls que dans l'agriculture. Dans ce secteur, 60 % des revenus d'activité nuls correspondent en fait à des revenus négatifs. Mais rien ne dit que cet ordre de grandeur soit le même dans les autres secteurs.

Un revenu nul peut également s'expliquer par une date de début d'activité récente. Dans ce cas, l'entreprise peut ne pas encore avoir eu le temps de mettre en place sa structure, de se forger une clientèle, et donc d'engranger des bénéfices ou du moins de les déclarer. La proportion de revenus d'activité nuls, qui est de 11 % pour l'ensemble des non-salariés, atteint 14 % pour ceux qui ont débuté leur activité en 2003, 18 % pour ceux

qui l'ont commencée en 2004, et 32 % pour 2005 (figure 4). La proportion de revenus d'activités nuls est donc d'autant plus forte que le début d'activité est récent, pour les pluri-actifs comme pour les mono-actifs.

Enfin, une troisième explication provient de la possibilité qu'ont les gérants majoritaires de sociétés de se verser des dividendes. Certains peuvent ainsi choisir de se verser uniquement des dividendes et aucun revenu non salarié. C'est une alternative dont ne disposent pas les entrepreneurs individuels. La proportion de revenus nuls est ainsi plus forte chez les gérants de sociétés (13 %) que chez les entrepreneurs individuels (9 %). L'ampleur de ce phénomène est toutefois très difficile à mesurer. ■

4. Les non-salariés ayant un revenu d'activité nul, selon leur année d'assujettissement et leur éventuel statut de pluri-actif

en %

	Assujetti ...				Ensemble
	avant 2003	en 2003	en 2004	en 2005	
Pluri-actifs permanents	21	35	38	33	24
<i>dont salariés à temps complet</i>	31	42	45	34	33
<i>dont salariés à temps partiel</i>	11	21	26	30	13
Autres pluri-actifs	12	20	22	29	20
Mono-actifs	7	11	16	34	9
Ensemble	8	14	18	32	11

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs au 31/12/2005.

Lecture : la proportion de revenus d'activité nuls est de 11 % pour l'ensemble des non-salariés et de 14 % pour ceux qui ont débuté leur activité en 2003.

Source : Insee, base Non-salariés.

Pour en savoir plus

Beffy M., « En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs », *Insee Première* n° 1081, mai 2006.

Marbot C., « Travailler pour des particuliers-employeurs : souvent une activité d'appoint », in *Les salaires en France*, *Insee Références*, édition 2008.

Roux S., « La multiactivité chez les salariés du secteur privé », *Insee Première* n° 674, septembre 1999.

Skalitz A., « La multiactivité dans le secteur marchand en 2003 », *Données sociales - La société française*, Insee, 2006.
